

Bulletin d'information municipal

Lunery

et ses quartiers

Fév.

20
24



Informations horaires mairie et annexe

Mairie

02 48 23 14 20

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h
mardi et jeudi après-midi, seul le
service de l'accueil sera accessible

Annexe-Mairie

02 48 68 91 95

lundi de 9h à 12h
lundi, mercredi et vendredi
de 14h15 à 16h15

Lunery et ses quartiers

Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery
02 48 23 14 20
mairie@lunery.fr

Mise en page :

Ernesto Teixeira

Impression :

Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

Dépôt légal :

Février 2024 - 800 ex.

LE MOT DE L'ÉLU

Chères lunéroises, chers lunérois,

En ce début d'année 2024, c'est avec honneur et gratitude que je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite.

Profitions de ce moment de réflexion pour rendre hommage à nos disparus et soutenir ceux qui traversent des épreuves, en œuvrant ensemble pour un avenir où chacun trouve sa place dans notre communauté.

L'année passée fut marquée par des défis, mais également par des projets audacieux et des actions concrètes pour l'avenir de notre commune.

Cependant, je souhaite soulever une préoccupation cruciale concernant nos communes rurales, éprouvant un sentiment d'abandon de la part de l'État face aux défis des lois APER et ZAN et des contraintes économiques.

Malgré ces obstacles, nous restons déterminés à faire progresser notre commune. En 2023, des avancées significatives ont été réalisées, notamment dans l'étude de la rénovation du groupe scolaire René Mariat, malgré des imprévus nécessitant une réévaluation de nos priorités. De même, la rénovation de l'éclairage public a, dans plusieurs quartiers, été un succès. En 2024, notre action de rénovation devrait se poursuivre dans le village de Chanteloup, démontrant notre engagement constant envers l'amélioration de la vie quotidienne de nos habitants.

Face à la fermeture annoncée des usines de Rosières par le groupe Haïer, nous sommes confrontés au défi de diversifier notre économie locale tout en faisant preuve de résilience. Nous travaillons avec les autorités pour donner une seconde vie à cet espace industriel, soulignant l'importance de l'innovation et de l'investissement dans l'avenir de Lunery. Nous aurons certainement des moments compliqués à passer.

En cette nouvelle année, je suis confiant dans notre capacité collective à surmonter les obstacles et à poursuivre le développement harmonieux de notre territoire. L'engagement de chaque Lunérois est essentiel pour notre réussite commune.

Je souhaite également mettre à l'honneur deux agents municipaux, Madame Sylvie Michel et Madame Frédérique Fournier, ainsi que plusieurs personnalités méritantes de notre communauté, notamment Madame Yvette Beauvais, Madame Annick Martinez, Monsieur Christophe Amichaud, Monsieur Roland Esquive et les couples Daudu et Porcheron.

Un grand merci à l'ensemble des services municipaux, des élus, des structures partenaires, des associations et des entreprises qui contribuent au dynamisme et au progrès de notre commune. Que cette année 2024 soit riche en accomplissements, découvertes, et épanouissement, faisant de Lunery un symbole de solidarité et de progrès.

Mes meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.
Bonne et heureuse année 2024 !

Sylvain JOLY,
Maire de Lunery

VIE DES ÉCOLES

Décembre en fête à l'école maternelle



Programme chargé pour ce dernier mois de l'année :

- spectacle Le Noël du Yétou
- réalisation de gâteaux pour le marché de Noël (vente et profits : association La Récré Lunéroise) ;
- cinéma : L'incroyable Noël de Shaun le mouton ;
- contes et histoires de Noël par la mère Noël ;
- venue du père Noël et distribution de cadeaux (offerts par la municipalité) ;
- repas de Noël à la cantine ;
- ateliers parents/enfants pour les MS et les GS.

L'amicale cyclo florentaise fait son Téléthon



Les cyclistes de l'amicale cyclo Florentaise ont sillonné notre canton vendredi 1^{er} décembre et se sont arrêtés à l'école Gérard Jamet où les élèves de MS et GS leur avaient concocté une petite surprise avec l'aide des enseignants, ATSEM et contrat civique et aidé : un défilé de vélos puis un chant et une photo aérienne prise par un drone manipulé par Anti du Tiers-Lieu Le Cercle, les enfants s'étant regroupés pour faire apparaître les nombres « 3637 » du Téléthon.

Remerciements à Daniel Marolleau, président de l'amicale cyclo Florentaise et ses amis cyclistes, à Anti ainsi qu'aux agents des écoles pour la collation servie à cet effet.

Des dons pour le téléthon en numéraire ont été remis à leur trésorier, Jean-Claude Jacquelin, lors de leur passage en mairie.

Nous leur avons demandé de revenir cette année et de rester un peu plus longtemps avec nous.



VIE COMMUNALE

Chronique d'un détroussage lunérois : les coulisses de la fiscalité locale en 2023

Dans l'ombre des chiffres et des lois, se dessine la trame complexe de la fiscalité locale, une histoire où les habitants de Lunery se trouvent au centre d'un débat qui transcende les frontières de la commune. Dans cette chronique, nous plongeons dans les méandres de la taxation, cherchant à comprendre les raisons derrière l'augmentation de la taxe foncière, un bouleversement qui ne trouve pas ses origines dans les couloirs de la mairie, mais bien dans les arcanes de la politique nationale.

Tout d'abord, une lueur d'espoir : ni la commune de Lunery ni la communauté de communes FerCher n'ont augmenté leurs taux d'impositions en 2023. Les contribuables peuvent souffler un instant, conscients que localement, les autorités n'ont pas ajouté de fardeau supplémentaire sur leurs épaules financières.

Cependant, il est impossible d'ignorer l'éléphant dans la pièce : l'augmentation de la taxe foncière. Un coup d'œil attentif révèle que ce n'est pas la municipalité ou la communauté de communes qui sont responsables de cette hausse, mais bien la main invisible de la loi de programmation des finances. Dans une décision qui semble émaner d'un autre univers administratif, c'est l'État lui-même qui a choisi d'augmenter la valeur cadastrale des biens immobiliers des propriétaires français.

C'est ainsi que les contribuables se retrouvent pris au piège d'une décision émanant d'en haut. Les résidences, jadis évaluées à un certain montant, voient leur valeur fiscale ajustée de manière substantielle, obligeant les propriétaires à mettre la main au portefeuille pour s'acquitter d'une taxe foncière en hausse. Une situation difficile à accepter pour ceux qui ne voient pas de lien direct entre cette augmentation et les services locaux rendus.

Il est également crucial de rappeler que depuis 2021, pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, la commune a perçu la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). La TFPB départementale (19,72 %)

et communale (12,95 %) se sont additionnées à l'époque, et comme cette fusion engendre des recettes fiscales supérieures à l'addition de la part communale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, une partie de la part versée par les contribuables lunérois pour un impôt local est saisie pour être reversée ailleurs, représentant 78261 euros pour 2023.

Dis autrement, en payant ses impôts « locaux », le propriétaire lunérois participe à hauteur de 78 261 euros à la vie d'autres communes, ce qui s'appelle à mon sens un détroussage légal. Regardez donc sur la seconde page de votre avis ceci : « Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 78 261 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. »...

Nonobstant tout cela, jetez un regard en bas à droite sur la ligne « frais de gestion de la fiscalité locale », représentant 5 % de vos taxes, prélevés par le Trésor Public. Un détail qui, malgré les nuances de la fiscalité locale, souligne l'emprise du système sur les finances des contribuables locaux.

Ainsi, cette chronique d'un détroussage lunérois met en lumière les nuances souvent méconnues de la fiscalité locale. Les contribuables, loin d'être les seuls acteurs de cette saga, se retrouvent ballotés par des décisions émanant d'institutions nationales, révélant ainsi les complexités et les défis d'une vie financière ancrée dans un système qui transcende les frontières de la municipalité.

Si le contribuable que je suis préférerais ne pas avoir à payer ces 5 % de frais de gestion et ne pas participer à la vie des autres communes à hauteur de 78261 €, le Maire que je suis également préférerais certainement voir ces sommes rejoindre le budget municipal, n'est pas l'argent des lunérois pour les lunérois ?

Sylvain Joly, Maire de Lunery.



Réservez votre composteur

Une nouvelle campagne de distribution de composteurs individuels pour les habitants va être mise en place par le Sitcom Champagne Berrichonne en 2024. Comme lors de la précédente campagne, chaque ménage qui n'est pas encore équipé, pourra se munir d'un composteur individuel au tarif préférentiel de 15 €. Afin de préparer au mieux la distribution, les usagers peuvent s'adresser au SICTOM au 02 54 03 60 90.



Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles se tiendra le samedi 17 février 2024 de 10h à 12h, en salle du conseil à Lunery et à l'annexe-mairie à Rosières.

VIE COMMUNALE

La population a décoré le sapin de Noël communal

C'est dans la joie, la convivialité et le bonheur qu'a eu lieu la décoration des sapins de Noël de la commune le samedi 16 décembre 2023. La municipalité avait convié ses administrés et les associations à venir décorer les sapins devant la mairie. Petits et grands sont venus avec leurs décorations fabriquées maison pour habiller joliment les sapins pour les fêtes de fin d'année. Pour finir ce moment magique et de partage, un goûter avec brioches, papillotes, café et jus de fruits était offert à tous les participants. Un bel après-midi, où la magie de Noël a illuminé les yeux de chaque participant. La municipalité vous donne rendez-vous le samedi 7 décembre 2024, pour partager la féerie de Noël tous ensemble. Quelques surprises supplémentaires sont déjà prévues mais chutttt ! Il va falloir être encore patient.



Du courrier pour le Père Noël

La municipalité a mis en place pour la troisième année consécutive, une boîte à lettres devant la mairie. Elle était uniquement dédiée à l'envoi du courrier au Père Noël.

Pour que les lettres parviennent bien au Père Noël, le lutin Gribouille est passé à la mairie pour récolter la vingtaine de belles lettres reçues. Le lutin espère encore plus de lettres l'année prochaine.



ASSOS ET SOLIDARITÉ

Gymnastique Lunéroise

La Gymnastique Lunéroise est heureuse de vous souhaiter une belle année 2024.

L'association compte à présent 81 licenciés répartis entre les petits, moyens et grands.

Afin de terminer en beauté l'année 2023, un gala de Noël s'est déroulé le dimanche 17 décembre et a été un franc succès. Celui-ci a permis de réunir plus d'une centaine de personnes dans notre gymnase avec en prime la visite surprise du Père Noël pour le plaisir de tous.

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de cet après-midi, ainsi que les bénévoles, les entraîneurs et les membres du bureau.

Notre nouvel objectif maintenant est d'organiser un repas dansant le samedi 6 avril 2024 à la salle des fêtes de Lunery. Nous espérons vous y voir nombreux !



ASSOS ET SOLIDARITÉ

C.C.A.S

Noël des Seniors

C'est un rituel, chaque année, Noël approchant, le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre le choix aux seniors entre repas festif ou bon d'achat (à valoir dans les différents commerces alimentaires de la commune) et chocolats. Avec la nécessité d'une gestion responsable, les membres du CCAS ont pris la décision que le choix serait laissé aux aînés, cependant il faudra s'inscrire auprès de la mairie tous les ans.

Le coût, cette année, de ces intentions pour nos aînés est d'environ 7 289,00 €.

Le samedi 2 décembre 2023 a eu lieu la distribution de 164 bons d'achat et boîtes de chocolat.

Le samedi 9 décembre 2023 avait lieu le repas festif. Ce traditionnel moment permet aux uns et autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique. L'ambition de ce repas très apprécié est bien d'honorer les anciens et de renouer les liens avec eux. À leur côté, Monsieur le Maire et les membres du CCAS étaient présents pour les entourer et s'assurer que chacun passe un bon moment. Il faut dire que l'assemblée comptait 62 convives.

Au fourneau, le traiteur Le Délice du Chef proposait au menu un kir pétillant et ses douceurs salées, effiloché de verdure et sa mousseline aux trois saveurs, filet de sole sauce diéppoise aux agrumes, filet mignon de porc sauce miel-orange, pommes de terre grenailles persillées, délice de l'escargot du Berry, profiteroles sauce chocolat et chantilly et quelques bons vins à consommer avec modération. L'animation musicale, assurée par Joël Pasquet et son épouse, a bien évidemment contribué à l'ambiance festive. Nos aînés ont ainsi pris plaisir à danser et même à pousser la chansonnette.

N'oublions pas de saluer et remercier :

- L'association Loisirs et Culture pour la confection et le don de 5 magnifiques décorations de table, qui ont été offertes par tirage au sort en fin de repas.

- Les instituteurs et les enfants des classes maternelle et élémentaire qui ont également confectionné les menus pour le repas et des bougeoirs pour la distribution des bons.



Le CCAS vous donne rendez-vous le samedi 7 décembre 2024 pour la distribution des bons et le samedi 14 décembre 2024 pour le repas. N'oubliez pas de vous inscrire !!!!

La dépense restant à notre charge s'élève à 1 465,60 €.



Comité des Fêtes de Rosières



ASSOS ET SOLIDARITÉ

Sapeurs-pompiers

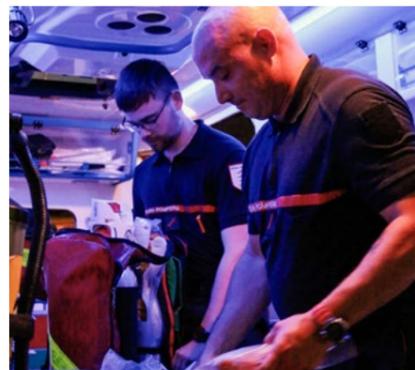
Le centre de secours Lunérois manque de pompiers volontaires. Face à la baisse de l'effectif, une campagne de recrutement avait été lancée en 2022 mais sans résultat, l'objectif était d'attirer un maximum de candidats de 18 à 55 ans. Aujourd'hui nous relançons l'appel, nous recherchons toujours des personnes qui ont envie de servir et qui peuvent dégager du temps en cas de besoin. Nous ne recherchons pas forcément des athlètes de haut niveau, le principal est d'être motivé et d'être en mesure de se libérer de ses obligations professionnelles au moment des interventions. Des conventions entre employeurs et pompiers volontaires existent et permettent une certaine souplesse.

Pour pérenniser les secours de proximité qui deviennent compliqués par manque de personnel, les pompiers volontaires assurent 70 % des interventions ; nous sommes indispensables, sans nous, les secours de proximité seraient appelés à disparaître.

En raison du changement climatique et de la multiplication des phénomènes extrêmes, les besoins en effectifs sont décisifs sur le terrain. À cause du vieillissement de la population et de la désertification médicale, nous avons de plus en plus d'interventions de secours d'urgence et d'incendie.

Devenez Sapeur-Pompier Volontaire, envoyer votre CV et une lettre de motivation au centre de secours de Lunery (9 rue Émile Zola 18400 Lunery) ou par mail cs.lunery@sdis18.fr

Nous comptons sur vous.



PREVENTION

Yoga

Une deuxième saison de yoga a débuté à Lunery en septembre 2023 avec une vingtaine d'inscrits. Un rendez-vous incontournable pour le bien-être du corps et de l'esprit est délivré aux habitués et aux nouveaux adhérents grâce à Agnès de l'association RezaYnergie.



La participation citoyenne sécurité est un dispositif instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur en France, dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance. Ce dispositif se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif. Ce protocole est signé par le préfet et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétents et le maire de la commune concernée, puis transmis pour information au procureur de la République. Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale. Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention. S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux.

Si vous souhaitez être volontaire pour participer à ce dispositif, prenez contact avec la Gendarmerie.

bta.st-florent-sur-cher@gendarmerie.interieur.gouv.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Pharmacies de garde

du 11 février au 14 avril 2022

sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

11 février, 7 avril et 1^{er} mai

Pharmacie Goldaraz - 02 48 60 64 49

48, rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher

18 février et 21 avril

Pharmacie Ceus Menard - 02 48 59 50 36

2, place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron

25 février et 5 mai

Pharmacie Mitteau - 02 48 25 64 98

1, rue de la Vallée Caillon - Plaimpied-Givaudins

6 mars

Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28

55, Grande Rue - Chârost

10 mars, 8 mai et 12 mai

Pharmacie Padeloup - 02 48 55 00 50

6, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

Place de la République (durant la période des travaux)

17 mars, 19 mai et 20 mai

Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16

68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

24 mars et 9 mai

Pharmacie Dehmouche - 02 48 64 71 10

1, place des Marronniers - Vallenay

31 mars et 1^{er} avril

Pharmacie Desevaux - 02 48 55 03 98

22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

14 avril

Pharmacie Javot - 02 48 96 46 43

72, av. du Général de Gaulle

Saint-Amand-Montrond

DANS NOTRE COMMUNE EN 2024



UN ÉTÉ À LUNERY DE

MAI À SEPTEMBRE.

REPAS DES SÉNIORS LE 14 DÉCEMBRE

OU DISTRIBUTION BONS D'ACHATS ET CHOCOLATS
LE 7 DÉCEMBRE, (INSCRIPTION OBLIGATOIRE).

SEMAINE BIEN VIEILLIR A LUNERY

DU 14 AU 18 OCTOBRE.

LÉGENDE

- BELOTE LE 10 FÉVRIER
- RIFLES LE 1 MARS
- DINER DANSANT LE 2 MARS
- THÉÂTRE LE 3 MARS
- SPECTACLE LE 8 MARS
- LECTURE LE 9 MARS
- THÉÂTRE LE 9 MARS
- CARNAVAL LE 16 MARS
- SPECTACLE LE 21 MARS
- DIALOGUE PHILOSOPHIQUE À PARTIR DE CONTES LE 22 MARS
- BELOTE LE 23 MARS
- STAGE CONTE LE 23 ET 24 MARS
- SPECTACLE, EXPO ET MARCHÉ DE PÂQUES LE 30 MARS
- BROCANTE LE 1 AVRIL
- DINER DANSANT LE 6 AVRIL
- BELOTE LE 13 AVRIL
- BOURSE LE 20 AVRIL
- CÉRÉMONIE DU 8 MAI
- SALON ARTISTIQUE DU 18 AU 20 MAI
- SPECTACLE LE 24 MAI
- MARCHÉ DE PRINTEMPS LE 25 MAI
- FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA SAINT JEAN LE 15 JUIN
- FÊTE NATIONALE LE 14 JUILLET
- CINÉMA PLEIN AIR LE 27 AOÛT
- BROCANTE LE 1 SEPTEMBRE
- MARCHÉ SEMI-NOCTURNE LE 7 SEPTEMBRE
- MOULES FRITES LE 5 OCTOBRE
- THÉÂTRE LE 5 OCTOBRE
- REPAS TYPIQUE DU NORD LE 5 OCTOBRE
- JOURNÉE PASTEL LE 13 OCTOBRE
- RIFLES LE 9 NOVEMBRE
- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
- BELOTE LE 11 NOVEMBRE
- BOURSE LE 16 NOVEMBRE
- THÉÂTRE LE 23 NOVEMBRE
- THÉÂTRE DE NOËL LE 7 DÉCEMBRE
- DÉCORATION DU SAPIN DE NOËL DE LA COMMUNE LE 7 DÉCEMBRE

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	1	2

MARS

D	L	M	M	J	V	S
25	26	27	28	29	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4

MAI

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DECEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

MARCHÉ DE PRODUCTEURS À

ROSÏÈRES TOUS LES 3ÈMES
DIMANCHES DU MOIS.

MARCHÉ DANS LE BOURG DE

LUNERY TOUS LES MERCREDIS
MATIN.

TOUS LES SAMEDIS DE 14H À 18H

DE MARS À DÉCEMBRE, FRIPERIE
RESSOURCERIE AU TIERS LIEU LE
CERCLE À ROSÏÈRES.

TOUS LES MERCREDIS DE

16H À 18H, ATELIER TRICOT
À LA MÉDIATHÈQUE DE
LUNERY.